

## **une nouvelle piste d'athlétisme au stade Pierre-de-Coubertin**

**Le 5 février 2013, le Conseil communal de Lausanne adoptait le préavis de la Municipalité sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 2'100'000 francs, destiné à couvrir les coûts de remplacement de la piste d'athlétisme du stade Pierre-de-Coubertin. Après cinq mois de travaux, les sportifs peuvent à nouveau fouler la piste.**

Le stade sis au sud de la ville, inauguré en 1977, a été la première installation sportive à bénéficier d'une piste à huit couloirs en matière synthétique. Athletissima y a établi ses quartiers de 1978 à 1985.

Tout au long de l'année, le stade accueille quotidiennement des clubs d'athlétisme, des écoles et des citoyens, que ce soit pour un entraînement, un cours, une manifestation ou la pratique libre de l'athlétisme. Le stade est aussi le cœur de grands événements, comme les « 20 km de Lausanne ».

En 1991, la surface synthétique de la piste d'athlétisme a été remplacée en parallèle de travaux d'assainissement des conduites d'eau chaude. Le revêtement était usé jusqu'à la trame et devenait dangereux. En 2012, les constats étaient identiques à ceux de 1991. La volonté de la Municipalité était d'offrir de bonnes conditions d'entraînement à tous les utilisateurs, membres de clubs ou non. C'est la raison pour laquelle un nouveau préavis a été déposé au Conseil communal. Ledit conseil en a adopté les conclusions en février 2013.

De mai à septembre 2013, les travaux ont été entrepris sous la houlette de l'unité technique du service des sports. Un enrobé bitumeux et un revêtement synthétique d'une couleur originale ont été posés. Un nouveau marquage a complété le tout. Ainsi, par le choix effectué, le stade Pierre-de-Coubertin va pouvoir obtenir l'homologation « Swiss Athletics A1 », selon les normes de la Fédération suisse d'athlétisme. Lausanne pourra à nouveau accueillir des événements jusqu'au niveau de championnats suisses.

La direction des sports, de l'intégration  
et de la protection de la population

**Pour tout renseignement, prendre contact avec :**

- **Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, tél. 021 315 32 00**
- **Patrice Iseli, chef du service des sports, tél. 021 315 14 01**

Lausanne, le 11 octobre 2013